chu Orléans

IFPM
institut de formations
PARAMÉDICALES

www.ifpm-orleans.fr

Catalogue 2027

Formations continues



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titres des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

IFPM institut de formations PARAMÉDICALES
www.ifpm-orleans.fr

Édito

L'Institut de formations paramédicales (IFPM) regroupe 8 formations paramédicales sur les sites de l'IFPM Nord, l'IFPM Sud (Hôpital école) et l'Université d'Orléans pour l'Institut de Formation en Psychomotricité.

Outre la formation initiale, une offre de formation continue est proposée, comprenant des parcours de préparation aux sélections, des sessions de formation continue, un accompagnement dans la démarche de VAE, ainsi que des conférences thématiques.

L'IFPM poursuit son engagement pour accompagner les professionnels de santé dans la formation tout au long de leur vie professionnelle, en adéquation avec le contexte.

Nos propositions de formations restent adaptées et adaptables à vos problématiques professionnelles, vous permettant une réflexivité sur vos pratiques et vous apportant des ressources pour améliorer la qualité des soins. Elles visent à accompagner le changement dans les établissements de santé et médico-sociaux pour une meilleure prise en soin des personnes.

Nos formateurs, animés par les valeurs et la culture soignante, sont également experts en pédagogie. Ils cherchent à transmettre leur expertise en partageant leurs expériences de terrain et veillent à favoriser le transfert des compétences acquises en formation.

Nos formations s'adaptent à l'actualité, grâce aux nombreux outils numériques que nous maîtrisons. L'alternance de pédagogie inversée, pédagogie magistrale et pédagogie ludique facilitent l'acquisition des compétences.

L'équipe pédagogique de la formation continue de l'IFPM est également à votre disposition pour répondre à vos attentes concrètes et construire des parcours spécifiques de formation, répondant à vos besoins. A votre demande, nous réalisons des sessions de formation personnalisées (construction ou réponse à un cahier des charges, conseil en ingénierie pédagogique, réalisation de formation-action).

Vous pouvez compter sur nous !

L'équipe pédagogique de la Formation Continue

Retrouvez le catalogue sur notre site internet

www.ifpm-orleans.fr

Sommaire

- Nouveaux actes : AIDE-SOIGNANT — Page 4
- Actualisation des compétences des Aides-soignants diplômés avant la réingénierie du DE de 2021 — Page 8
- Nouveaux actes : AUXILIAIRE DE PUERICULTURE — Page 9
- Nouveaux actes : AMBULANCIER — Page 14
- Formation Auxiliaire AMBULANCIER — Page 16
- Tutorat — Page 17
- Rédaction des certificats de décès par un infirmier — Page 20
- Mesures Transitoires MT10 IBO (4 heures) — Page 22
- Mesures Transitoires MT10 IBO (21 heures) — Page 23
- Présentation des métiers du bloc — Page 24
- Préparation à la sélection IADE et IBODE — Page 25
- Adaptation à l'emploi pour les nouveaux infirmiers exerçant au bloc opératoire — Page 26
- Adaptation à l'emploi pour les professionnels exerçant au bloc opératoire — Page 27
- Information sur le projet professionnel infirmier (Formation Professionnelle Continue) — Page 29
- Accompagnement au projet professionnel en formation — Page 30
- Gestion des émotions, du stress lors d'un appel : ARM — Page 32
- Accompagnement à la VAE — Page 33

ifpm.formationcontinue@ifpm45.fr

02 38 78 00 00

chu Orléans IFPM institut de formations PARAMÉDICALES
www.ifpm-orleans.fr

Nouveaux actes :

AIDE-SOIGNANT

Atelier 1 : Administration médicamenteuse et colostomie

Atelier 2 : Glycémie et ECBU

Atelier 3 : Oxygénothérapie et aspiration endotrachéale

Le Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

«L'infirmier ou l'infirmière peut également confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant.»

www.ifpm-orleans.fr

Nouveaux actes : AIDE-SOIGNANT

Atelier 1
Administration médicamenteuse et colostomie

Public cible

Aides-soignants
Titulaires d'un Diplôme d'État antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

125 € par atelier
ou
200 € pour 2 ateliers sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Appréhender l'élargissement de son champ professionnel,
- Comprendre les indications thérapeutiques des actes suivants :
  - Renouvellement de poche de colostomie cicatrisée,
  - Pose de suppositoire d'aide à l'élimination,
  - Lavage oculaire et instillation de collyre,
  - Application de pommade.
- Réaliser chacun de ces actes dans le respect des critères de qualité du soin avec fiabilité et du champ de compétences,
- Gérer les risques en lien avec les différents actes professionnels,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques,
- Lavage oculaire et instillation de collyre,
- Application de pommade et de crème,
- Pose de suppositoire (aide à l'élimination),
- Renouvellement de poche de colostomie sur orifice cicatrisé.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Pratique du geste de soin de stomie en situation simulée,
- Pratique d'actes en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 12 h 30** sur nos sites de formations :

ORLÉANS	GIEN	ASCOUX
15/03/2027	15/06/2027	30/03/2027
10/05/2027	19/10/2027	12/10/2027
20/09/2027		
22/11/2027		

Date limite de dépôt d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

www.ifpm-orleans.fr

Nouveaux actes : AIDE-SOIGNANT

Atelier 2
Glycémie et ECBU

Public cible

Aides-soignants
Titulaires d'un Diplôme d'État antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

125 € par atelier
ou
200 € pour 2 ateliers sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre les indications thérapeutiques d'une surveillance de la glycémie,
- Réaliser une mesure de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique, dans le respect des critères de qualité du soin,
- Réaliser un recueil d'urines stérile,
- Gérer les risques en lien avec ces deux actes professionnels,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques,
- Glycémie capillaire,
- Recueil stérile des urines pour l'Examen Cytobactériologique des Urines.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques,
- Pratique du geste en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de 13 **h 30 à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS	GIEN	ASCOUX
15/03/2027	15/06/2027	30/03/2027
10/05/2027	19/10/2027	12/10/2027
20/09/2027		
22/11/2027		

Date limite de dépôt d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

www.ifpm-orleans.fr

Nouveaux actes : AIDE-SOIGNANT

Atelier 3
Oxygénothérapie et Aspiration endotrachéale

Public cible

Aides-soignants
Titulaires d'un Diplôme d'État antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

125 € par atelier
ou
200 € pour 2 ateliers sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre les indications thérapeutiques d'une aspiration endotrachéale,
- Réaliser, sur prescription médicale et (au domicile du patient), des aspirations endotrachéales dans le respect des critères de qualité du soin,
- Anticiper et remédier à certains problèmes et difficultés rencontrés par le patient porteur de ce dispositif,
- Réaliser la mesure de la saturation en oxygène dans le respect des bonnes pratiques,
- Réaliser le changement de masque et de lunettes à oxygène dans le respect des bonnes pratiques et protocoles en intégrant son nouveau champ de compétences,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques du système respiratoire,
- Mesure de la saturation en oxygène,
- Montage du matériel d'oxygénothérapie et surveillance du patient,
- Changement de lunette et masque à oxygène,
- Réalisation d'aspirations endotrachéales.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Pratique du geste d'aspiration endotrachéale en situation simulée,
- Pratique du geste en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 12 h 30** sur nos sites de formations :

ORLÉANS	GIEN	ASCOUX
16/03/2027	16/06/2027	31/03/2027
11/05/2027	20/10/2027	13/10/2027
21/09/2027		
23/11/2027		

Date limite de dépôt d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

www.ifpm-orleans.fr

AIDE-SOIGNANT

FORMATION D'ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AIDES-SOIGNANTS DIPLOMES AVANT LA REINGENIEREIE DU DIPLOME D'ETAT DE 2021

Public cible

Aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021

Durée

21 h

Tarif

990 €

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :
- Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins,
- Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster,
- Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates.

Contenu

Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021 (glycémie, saturation…),
-Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne,
-Identification d'une donnée anormale ou d'un risque,
-Mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant,
-Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021 : soins de stomie, aspiration endotrachéale…
-Identification des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne,
-Repérage des situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants, et proposition de mesures de prévention,
-Traçabilité des données avec exactitude.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Echanges avec les participants,
- Etude de situation clinique,
- Pratique simulée.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17h** sur nos sites de formations :

Nous contacter

Date limite de dépôt d'inscription : 2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IDE /AS

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

chu Orléans IFPM institut de formations PARAMÉDICALES
www.ifpm-orleans.fr

Nouveaux actes :

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Atelier 1 : Administration médicamenteuse et colostomie

Atelier 2 : Glycémie et ECBU

Atelier 3 : Oxygénothérapie et aspiration endotrachéale

Le Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

«L'infirmier ou l'infirmière peut également confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant.»

www.ifpm-orleans.fr

Nouveaux actes : AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Atelier 1
Administration médicamenteuse et colostomie

Public cible

Auxiliaire de puériculture
Titulaires d'un Diplôme d'État antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

125 € par atelier
ou
200 € pour 2 ateliers sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Appréhender l'élargissement de son champ professionnel,
- Comprendre les indications thérapeutiques des actes suivants :
  - Renouvellement de poche de colostomie cicatrisée,
  - Pose de suppositoire d'aide à l'élimination,
  - Lavage oculaire et instillation de collyre,
  - Application de pommade.
- Réaliser chacun de ces actes dans le respect des critères de qualité du soin avec fiabilité et du champ de compétences,
- Gérer les risques en lien avec les différents actes professionnels,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques,
- Lavage oculaire et instillation de collyre,
- Application de pommade et de crème,
- Pose de suppositoire (aide à l'élimination),
- Renouvellement de poche de colostomie sur orifice cicatrisé.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Pratique du geste de soin de stomie en situation simulée,
- Pratique d'actes en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Nous contacter

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

www.ifpm-orleans.fr

Nouveaux actes : AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Atelier 2
Glycémie, ECBU, bilirubine

Public cible

Auxiliaire de puériculture
Titulaires d'un Diplôme d'État antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

125 € par atelier
ou
200 € pour 2 ateliers sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre les indications thérapeutiques d'une surveillance de la glycémie,
- Réaliser une mesure de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique, dans le respect des critères de qualité du soin,
- Réaliser un recueil d'urines stérile,
- Mesure de la bilirubine instantanée,
- Gérer les risques en lien avec ces deux actes professionnels,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques,
- Glycémie capillaire,
- Mesure de la bilirubine instantanée
- Recueil stérile des urines pour l'Examen Cytobactériologique des Urines.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques,
- Pratique du geste en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation

Dates et lieux de formation

Nous contacter

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

www.ifpm-orleans.fr

www.ifpm-orleans.fr

Nouveaux actes : AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Atelier 3
Oxygénothérapie et Aspiration endotrachéale

Public cible

Auxiliaire de puériculture
Titulaires d'un Diplôme d'État antérieur à Août 2022

Durée

3 h 30

Tarif

125 € par atelier
ou
200 € pour 2 ateliers sur une même journée

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre les indications thérapeutiques d'une aspiration endotrachéale,
- Réaliser, sur prescription médicale et (au domicile du patient), des aspirations endotrachéales dans le respect des critères de qualité du soin,
- Anticiper et remédier à certains problèmes et difficultés rencontrés par le patient porteur de ce dispositif,
- Réaliser la mesure de la saturation en oxygène dans le respect des bonnes pratiques,
- Réaliser le changement de masque et de lunettes à oxygène dans le respect des bonnes pratiques et protocoles en intégrant son nouveau champ de compétences,
- Alerter si besoin.

Contenu

- Rappels anatomiques et physiologiques du système respiratoire,
- Mesure de la saturation en oxygène,
- Montage du matériel d'oxygénothérapie et surveillance du patient,
- Changement de lunette et masque à oxygène,
- Réalisation d'aspirations endotrachéales.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Pratique du geste d'aspiration endotrachéale en situation simulée,
- Pratique du geste en situation réelle dans le service d'affectation en présence d'un infirmier permettant la délivrance de l'attestation de suivi de la formation,
- Evaluation tout au long de la formation

Dates et lieux de formation

Nous contacter

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

www.ifpm-orleans.fr

chu Orléans IFPM institut de formations PARAMÉDICALES
www.ifpm-orleans.fr

Nouveaux actes AMBULANCIER dans le cadre de l'aide médicale d'urgence

Le Décret n° 2022-629 du 22 avril 2022 relatif aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente révise les actes professionnels réalisable par des ambulanciers dans le cadre de leur participation à l'aide médicale urgente. Seront seuls habilités à accomplir les actes mentionnés ci-dessous les ambulanciers ayant suivi une formation délivrée dans les conditions définies par l'arrêté du 31 octobre 2022 relatif à la formation aux actes professionnels pouvant être accomplis par des ambulanciers dans le cadre de l'aide médicale urgente.

Les ambulanciers titulaires d'un diplôme peuvent, sous la responsabilité du médecin assurant la régulation téléphonique ou du médecin de l'équipe d'intervention de la structure mobile d'urgence et de réanimation, accomplir les actes ou dispenser les soins suivants :

- Prise de température, de pulsation cardiaque et de pression artérielle par voie non invasive,
- Recueil de la glycémie par captation capillaire brève ou lecture transdermique,
- Administration en aérosols de produits non médicamenteux,
- Evaluation de la douleur et observation des manifestations de l'état de conscience,
- Recueil du taux de saturation en oxygène ou en monoxyde de carbone par voie non invasive,
- Administration en aérosols ou pulvérisation de produits médicamenteux,
- Administration de produits médicamenteux, par voie orale ou intra-nasale, par stylo auto-injecteur,
- Enregistrement et transmission d'électrocardiogramme à visée diagnostique à l'aide d'un outil automatisé,
- Recueil de l'hémoglobinémie.

www.ifpm-orleans.fr

Nouveaux actes : AMBULANCIER

Formation aux actes professionnels dans le cadre de l'aide médicale d'urgence

Public cible

Ambulanciers
Titulaires d'un Diplôme d'État
Antérieur au 1er janvier 2023

Durée

21 h

Tarif

575 € par participant et par session

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Connaitre les principes fondamentaux de mise en œuvre des actes professionnels relevant de son domaine de compétence et relatifs à l'aide médicale urgente selon leur condition réglementaire d'application,
- Apprécier la gravité d'un tableau clinique dans un contexte d'intervention relavant de l'aide médicale urgente,
- S'approprier les actes professionnels dans le strict respect des règles de bonnes pratiques,
- Faire preuve de dextérité dans un contexte d'urgence,
- Evaluer la qualité des actes réalisés et identifier les éléments à réajuster,
- Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée.

Contenu

- Rappel du cadre réglementaire,
- Appréciation d'un tableau clinique d'asthme aigu grave, d'overdose d'opiacés, de choc anaphylactique, d'hypoglycémie, de douleur aigue, de douleur thoracique sévère,
- Réalisation d'actes professionnels en lien avec les tableaux cliniques.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Ateliers clinique,
- Pratique simulée ou vidéo,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Nous contacter

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

chu Orléans IFPM institut de formations PARAMÉDICALES

www.ifpm-orleans.fr

Formation

AUXILIAIRE AMBULANCIER

www.ifpm-orleans.fr

AUXILIAIRE AMBULANCIER

Formation auxiliaire ambulancier

Public cible

Toute personne prétendant exercer des fonctions d'auxiliaire ambulancier en secteur public ou privé

Durée

91 h

Tarif

1200 € par participant

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Savoir apprécier une situation et assurer les gestes d'urgence adaptés à l'état du patient seul ou en équipe.
- Respecter les normes et pratiques d'hygiène pour prévenir les risques de transmission d'infection.
- Assurer la manutention dans le respect des règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes.
- Respecter les règles et pratiques pour garantir la sécurité du transport sanitaire.
- Appliquer les règles déontologiques, éthiques et les valeurs de la profession.
- Assurer la gestion administrative du dossier d'une personne transportée.

Contenu

- Les gestes adaptés à l'état du patient, seul ou en équipe et à face toute sorte de situation d'urgence
- AFGSU niveau 2 ;
- La transmission des maladies et infections et hygiène ;
- Les règles de sécurité pour la mobilisation et l'installation des personnes, ergonomie ;
- La sécurité en transport sanitaire :
- Les valeurs et des règles du métier, gestion administrative du dossier de transport.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Pratique simulée,
- Evaluation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Du 14/06/2027 au 02/07/2027

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

12 maximum

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

www.ifpm-orleans.fr

chu Orléans IFPM institut de formations PARAMÉDICALES

www.ifpm-orleans.fr

Formation tutorat

PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX

En lien avec l'instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux.
La réalisation de stages constituant pour les apprenants un élément primordial dans l'acquisition de compétences et la bonne appréhension de leur future posture de professionnel de santé, l'encadrement par des pairs est considéré comme essentiel. Ainsi, afin de garantir aux apprenants un accompagnement en stage de qualité, il convient de professionnaliser la fonction de tuteur de stage et d'assurer aux professionnels concernés une formation adaptée et harmonisée sur l'ensemble du territoire.

Tutorat

Public cible

Professionnel de santé paramédical

Durée

28h
(2 X 2 jours)

Tarif

720€ par participant

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à:

- Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation.
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences.
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat.
- Développer les pratiques en évaluation des compétences.
- Identifier le projet de l'apprenant et sa progression d'apprentissage et accompagner la réalisation d'un projet en lien avec les objectifs définis.
- Faire pratiquer une démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité.
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe

Contenu

- Évolution du référentiel de formation suite à la réingénierie, principe et méthodes de la formation en alternance et de l'approche par compétences.
- Théories d'apprentissage et les différents paliers.
- Évaluation des compétences des apprenants.
- Construction du projet de stage.
- Différents acteurs : leurs rôles et missions.
- Apport sur les situations professionnelles apprenantes.
- Conduite d'entretiens et rédaction des différents rapports.
- Création d'outils de suivi.
- Initiation à la méthode d'analyse des pratiques.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Démarche réflexive à partir d'études de cas.
- Analyse de pratiques. Utilisation du portfolio.
- Jeux de rôle et simulation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Nous contacter

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

8 min. à 15 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

chu Orléans IFPM institut de formations PARAMÉDICALES
www.ifpm-orleans.fr

Formation à la rédaction des certificats de décès

INFIRMIER

Par le décret n°2025-371 du 22 avril 2025 relatif aux conditions de l'établissement des certificats de décès par les infirmiers diplômés d'Etat, les IDE volontaires peuvent signer les certificats de décès sous certaines conditions.
La formation requise, conformément à l'arrêté du 22 avril 2025 relatif à la formation délivrée aux infirmiers diplômés d'Etat pour l'établissement d'un certificat de décès, a pour finalité de permettre à ces infirmiers de signer les certificats de décès.

www.ifpm-orleans.fr

INFIRMIER

Rédaction des certificats de décès par un infirmier

Public cible

Infirmiers diplômés depuis au moins 3 ans et inscrits à l'ordre infirmier

Durée

12H sur 2 jours
(soit 8H et 4H)

Tarif

300€ par participant

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à:
Connaître les généralités relatives aux données de mortalité en France.
Constater un décès.
Réaliser un examen du corps.
Rédiger un constat médical de décès en appréhendant les éléments administratifs et juridiques s'y référant.

Contenu

Epidémiologie de la mort.
Examen clinique d'une personne décédée.
Connaissances administratives liées au décès.
Connaissances juridiques en lien avec le décès.
Rédaction du certificat de décès.
Evaluation des connaissances.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée en présentiel sur nos sites de formations ou en distanciel

ORLÉANS

Session 2026
14/12/2026 de 13h30 à 17h30
15/12/2026 de 8h30 à 12h30
15/12/2026 de 13h30 à 17h30

Session A
04/01/2027 de 13h30 à 17h30
05/01/2027 de 8h30 à 12h30
05/01/2027 de 13h30 à 17h30

Session B
15/02/2027 de 13h30 à 17h30
16/02/2027 de 8h30 à 12h30
16/02/2027 de 13h30 à 17h30

Session C
22/03/2027 de 13h30 à 17h30
23/03/2027 de 8h30 à 12h30
23/03/2027 de 13h30 à 17h30

Session D
19/04/2027 de 13h30 à 17h30
20/04/2027 de 8h30 à 12h30
20/04/2027 de 13h30 à 17h30

Intervenants

- Médecin Légiste
- Médecin généraliste
- Cadre de santé

Participants

6 min. à 25 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

chu Orléans IFPM institut de formations PARAMÉDICALES

www.ifpm-orleans.fr

Formations

BLOC OPÉRATOIRE

chu Orléans IFPM institut de formations PARAMÉDICALES
www.ifpm-orleans.fr

Formations du
BLOC OPÉRATOIRE

MESURES TRANSITOIRES MT10 FORMATION COMPLEMENTAIRE RELATIVE AUX ACTES ET ACTIVITÉS MENTIONNÉS À L'ARTICLE R.4311-11-1 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Public cible

Infirmiers diplômés d'Etat exerçant au bloc opératoire dans l'un des départements suivants: 28,41 et 45,
- titulaires d'une autorisation définitive d'exercice délivrée en application de l'article 5 du décret n° 2019-678 du 28 juin 2019,
- ayant sollicité une autorisation temporaire d'exercice des actes et activités publique mentionnés à l'article R.4311-11-1 du code de la santé publique.

Durée

4 h

Tarif

250€ par participant

Objectifs

Suite au décret n°2024-954 du 23 octobre 2024, et à l'arrêté du 20 janvier 2025, cette formation est proposée en vue d'obtenir une autorisation définitive de réaliser les actes et activités mentionnés à l'article R.4311-11-1 du code de la santé publique.

Sensibiliser les participants à la gestion des risques liés à la mise en œuvre et à la réalisation des actes et activités visés, notamment dans le cadre de l'assistance de chirurgie.

Contenu

- L'installation chirurgicale du patient,
- La mise en place et à la fixation des drains sus-aponévrotiques,
- La fermeture sous-cutanée et cutanée,
- La fonction d'assistance pour des actes d'une particulière technicité

Modalités pédagogiques

Distanciel.

- Apports théoriques,
- Echange avec les participants.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 13 h 00** en classe virtuelle :

08/03/2027

11/10/2027

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de la formation.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

chu Orléans IFPM institut de formations PARAMÉDICALES
www.ifpm-orleans.fr

Formations du
BLOC OPÉRATOIRE

MESURES TRANSITOIRES MT10
FORMATION COMPLEMENTAIRE RELATIVE AUX ACTES ET ACTIVITÉS MENTIONNÉS À L'ARTICLE R.4311-11-1 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Public cible

Infirmiers Diplômés d'Etat exerçant au bloc opératoire dans l'un des départements suivants: 28,41 et 45, hors région si places disponibles.
- ayant obtenu l'autorisation temporaire d'exercer les actes et activités mentionnés à l'article R.4311-11-1 du code de la santé publique.

Durée

21h
soit 3 jours

Tarif

1500€ par participant

Objectifs

Sensibiliser les participants :
- au cadre juridique et règlementaire,
- à la gestion des risques génériques et associés en particulier aux actes et activités infirmiers de bloc opératoire,
- à la gestion des risques liés à la mise en œuvre et à la réalisation des actes et activités visés, notamment dans le cadre de l'assistance de chirurgie,
- à la gestion du risque infectieux associé aux actes et activités réalisés, notamment dans le cadre de l'assistance de chirurgie.

Contenu

- Le champ de compétences,
- Le risque infectieux, l'hygiène et l'asepsie
- L'installation du patient, la fixation des drains sus-aponévrotiques, la fermeture cutanée
- Aide à la réalisation de l'hémostase, à l'aspiration, à l'exposition,
- la fonction d'assistance pour des actes d'une particulière technicité.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Analyses de situations,
- Ateliers pratiques.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h 00** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

09, 10 et 11/03/2027

12,13 et 14/10/2027

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

10 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

www.ifpm-orleans.fr

IFPM institut de formations PARAMÉDICALES
www.ifpm-orleans.fr

Formations du BLOC OPÉRATOIRE

Présentation des métiers du bloc

Public cible

Infirmiers diplômés d'Etat intéressés par les spécialisations d'IADE et d'IBODE

Durée

14 h

Tarif

660 € par participant
Option 3ème journée : ½ journée 125 € et journée complète 200 €

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre le fonctionnement du bloc opératoire,
- Repérer les spécificités des métiers d'IADE et d'IBODE et leurs champs d'activités,
- Recevoir une information complète sur les deux formations : modalités de sélection, déroulé et contenu de la formation, lieux d'exercice.

Contenu

- Le bloc opératoire, zone de haute technicité,
- Le travail en équipe,
- La formation d'IBODE et d'IADE,
- Les lieux d'exercice,
- Option 3ème journée : Accompagnement au dossier de sélection, à la réalisation d'entretien, mise en situation d'examen IADE.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Ateliers pratiques au bloc de l'IFPM,
- Réflexion en groupes,
- Partages d'expériences .

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Nous contacter

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 15 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

www.ifpm-orleans.fr

www.ifpm-orleans.fr

Formations du
BLOC OPÉRATOIRE

Préparation à la sélection IBODE et IADE

Public cible

Infirmiers diplômés d'Etat intéressés par les spécialisations d'IADE et d'IBODE

Durée

3 h 30 IADE ou IBODE
7h pour les 2 spécialisations

Tarif

½ journée 125 €
journée complète 200 €

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre l'organisation de la sélection,
- Identifier les axes à améliorer pour répondre aux attentes.

Contenu

- Accompagnement au dossier de sélection, bilan de l'existant, analyse des difficultés rencontrées,
- Réalisation d'entretien de sélection,
- Réalisation d'une épreuve écrite pour le candidats IADE et correction.

Modalités pédagogiques

- Echange avec le groupe,
- Exercice en simulation,
- Devoir sur table.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Nous contacter

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 15 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

www.ifpm-orleans.fr

www.ifpm-orleans.fr

Formations du
BLOC OPÉRATOIRE

Adaptation à l'emploi pour les nouveaux infirmiers exerçant au bloc opératoire

Public cible

Infirmiers
nouvellement arrivés au bloc opératoire

Durée

21 h

Tarif

1100 € par participant et par session

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre le fonctionnement du bloc opératoire, afin d'avoir un comportement adapté dans cet environnement technologique,
- Maîtriser les notions de base en hygiène et appréhender le risque infectieux au bloc opératoire, afin d'assurer la sécurité des patients et du personnel,
- Accueillir et prendre en soin l'opéré, afin de lui prodiguer des soins de qualité.

Contenu

- Le cadre réglementaire,
- Le risque infectieux, l'hygiène et l'asepsie,
- L'installation du patient, la communication,
- Les grands types de chirurgie, les différents types d'anesthésie,
- Les dispositifs médicaux.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Ateliers pratiques au bloc de l'IFPM,
- Réflexion en groupes sur des situations professionnelles,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Nous contacter

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

IFPM institut de formations PARAMÉDICALES
www.ifpm-orleans.fr

Formations du
BLOC OPÉRATOIRE

Adaptation à l'emploi pour les nouveaux personnels exerçant au bloc opératoire

Public cible

Aides-soignants, agents de service hospitalier, brancardiers, nouvellement arrivés au bloc opératoire

Durée

7 h

Tarif

330 € par participant

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre le fonctionnement du bloc opératoire, afin d'avoir un comportement adapté dans cet environnement technologique,
- Appréhender les notions de base en hygiène et le risque infectieux au bloc opératoire, afin d'assurer la sécurité des patients et du personnel,
- Accueillir et/ou prendre soin de l'opéré, afin de lui prodiguer des soins de qualité.

Contenu

- Les différents professionnels du bloc opératoire,
- Le risque infectieux, l'hygiène et l'asepsie,
- L'installation du patient, la communication,
- Les grands types de chirurgie,
- La traçabilité, check-list et interaction avec les autre services.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques,
- Ateliers pratiques au bloc de l'IFPM,
- Réflexion en groupes sur des situations professionnelles,
- Evaluation tout au long de la formation.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Nous contacter

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
2 semaines avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

6 min. à 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

chu Orléans IFPM institut de formations PARAMÉDICALES

www.ifpm-orleans.fr

Accompagnement à l'entrée en formation paramédicale

INFIRMIER

www.ifpm-orleans.fr

INFIRMIER

Information sur le projet professionnel infirmier

(Formation Professionnelle Continue)

Public cible

Personnes ayant une expérience professionnelle soumise à cotisations sociales d'une durée minimale de 3 ans

Durée

3h30

Tarif

125 € par participant

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Comprendre l'organisation de la sélection,
- Identifier les axes à améliorer pour répondre aux attentes

Contenu

- Information sur la constitution du dossier,
- Les 3 épreuves de sélection,
- Informations sur l'épreuve de Français,
- Le niveau attendu sur l'épreuve de mathématique,
- Déroulement de l'épreuve.

Modalités pédagogiques

- Présentation du dossier,
- Echanges interactifs.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Nous contacter

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
48 heures avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Directrice de IFPM

Participants

10 min.

(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

www.ifpm-orleans.fr

INFIRMIER

Accompagnement au projet professionnel en formation

Public cible

Personnes ayant une expérience professionnelle soumise à cotisations sociales d'une durée minimale de 3 ans

Durée

35 h

Tarif

500 € par participant en auto-financement
800 € si financement employeur

Objectifs

- Comprendre l'organisation de la sélection,
- Identifier les axes à améliorer pour répondre aux attentes,
- Mettre à jour ses connaissances en arithmétique et en français,
- Savoir communiquer de façon calme et posé,
- Savoir présenter son projet professionnel.

Contenu

- La constitution du dossier, les 3 épreuves de sélection, les années de formation,
- Apports en arithmétique et en français,
- Les principales règles de communication et de gestion des émotions,
- Préparation à l'entretien.

Modalités pédagogiques

- Présentation du dossier,
- Echanges interactifs,
- Exercices d'entrainement,
- Pratique simulée,
- Partage d'expérience.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée par demi-journée sur :

ORLÉANS

Nous contacter

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
48 heures avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Professeur de mathématiques, de français
- Formateurs IFPM

Participants

6 min.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

chu Orléans IFPM institut de formations PARAMÉDICALES

www.ifpm-orleans.fr

FORMATIONS

ASSISTANT DE RÉGULATION MÉDICALE

www.ifpm-orleans.fr

ASSISTANT DE RÉGULATION MÉDICALE

Gestion des émotions, du stress lors d'un appel

Public cible

Assistant de régulation médical diplômé

Durée

7 h

Tarif

360 € par participant

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Définir et identifier les différentes émotions du requérant.
- Comprendre les réactions comportementales induites par les émotions, le stress.
- Adopter une posture adaptée face à son interlocuteur, en utilisant les méthodes de communications appropriées.
- Apprendre, en tant qu'ARM à gérer ses propres émotions, les tensions.

Contenu

- Les émotions, le stress : définition, causes, conséquences.
- Les différentes méthodes de communication.
- La régulation des émotions du requérant lors d'un appel SAMU.
- Techniques de gestion du stress, de la pression pour l'ARM.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Pratique simulée

Dates et lieux de formation

Formation dispensée de **9 h à 17 h** sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Nous contacter

Date limite de dépôt des demandes d'inscription :
48 heures avant la date de l'atelier.

Intervenants

- Médecin
- Formateur de l'IFPM
- Infirmier

Participants

8 min. 12 max.
(par ordre d'arrivée des demandes)

Demande d'inscription sur notre site Internet

www.ifpm-orleans.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

www.ifpm-orleans.fr

Accompagnement à la V.A.E.

Institué par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel, inscrit à l'article L.900-1 alinéa 5 du code du travail. Toute personne salariée, non salariée (travailleur indépendant, artisan……), agent public titulaire ou non, chômeur ou bénévole, à condition de justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle en rapport direct avec le diplôme visé, peut faire valider ses compétences pour acquérir tout ou partie d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle.

La VAE, une procédure en deux étapes :

La recevabilité :

Une fois le diplôme visé identifié, vous devez déposer une « demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience » (appelée également Livret 1) qui permettra au certificateur de vérifier l'adéquation de votre parcours et de votre expérience avec le diplôme visé.

Le passage devant un jury :

Si vous êtes recevable, vous devrez alors préparer un « dossier de validation » (appelé également Livret 2) dans lequel vous décrirez, dans le détail, vos expériences pour démontrer que vous maitrisez l'ensemble des compétences relatives au diplôme visé. Ce dossier servira de base à un entretien devant un jury.

www.ifpm-orleans.fr

Accompagnement à la V.A.E.

Public cible

Aides-soignants
Auxiliaire de puériculture
Ambulancier
ARM

Durée

8H00 à l'IFPM

Tarif

950 € / AS ou ambulancier
1 050 € / AP ou ARM

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Présenter un livret 2 cohérent avec son parcours,
- Soutenir son dossier devant le jury.

Contenu

- Accompagnement pédagogique à partir des expériences professionnelles des candidats,
- Mise en lien de l'activité avec les compétences attendues,
- Aide à la rédaction du livret,
- Préparation à la présentation orale du dossier.

Modalités pédagogiques

- 6 rencontres programmées selon les besoins,
- Travail en intersessions par le candidat,
- Accompagnement individuel ou collectif.
- Durée du processus pour le candidat 8 à 12 mois.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée sur nos sites de formations :

ORLÉANS

Inscription possible toute l'année
Nous contacter

Intervenants

- Formateurs IFPM

Participants

1 min.

Demande d'inscription sur notre site Internet

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058 Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

www.ifpm-orleans.fr

www.ifpm-orleans.fr

Accompagnement à la V.A.E.

Public cible

Infirmiers exerçant au bloc opératoire.

Durée

8H

Tarif

1250€

Objectifs

Au terme de la formation, le professionnel sera apte à :

- Présenter un livret 2 cohérent avec son parcours,
- Soutenir son dossier devant le jury.

Contenu

- Accompagnement pédagogique à partir des expériences professionnelles des candidats,
- Mise en lien de l'activité avec les compétences attendues,
- Aide à la rédaction du livret,
- Préparation à la présentation orale du dossier.

Modalités pédagogiques

- 6 rencontres programmées selon les besoins,
- Travail en intersessions par le candidat,
- Accompagnement individuel ou collectif.
- Durée du processus pour le candidat 8 à 12 mois.

Dates et lieux de formation

Formation dispensée sur nos sites de formations:

ORLÉANS

Intervenants

- Formateurs IBODE IFPM

Participants

1min.

Demande d'inscription sur notre site Internet

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande spécifique.

chu Orléans IFPM institut de formations PARAMÉDICALES

www.ifpm-orleans.fr

CONTACTS

Institut de Formations Paramédicales d'Orléans
89, rue du faubourg St Jean – CS 85890 – 45058
Orléans Cedex 1
SIRET 264 500 091 00121 – NDA 24 45 03666 45

02 38 78 00 00

ifpm.formationcontinue@ifpm45.fr

Retrouvez le catalogue sur notre site internet

www.ifpm-orleans.fr